



# Dossier de demande de subvention 2026

## associations Vie Locale

*Dossier à retourner avant le **26 décembre 2025** par mail : [associations@stdenislesbourg.fr](mailto:associations@stdenislesbourg.fr) ou par courrier en mairie. Les dossiers reçus après cette date ne seront pas instruits.*

**Préambule** : Les subventions seront attribuées en deux fois :

- Une subvention de fonctionnement, versée en mai 2026, selon les critères suivants : effectifs et nombre de salariés.
- Une subvention de projet (voir fiche projet) versée en août 2026 (après la réalisation du projet).

### 1. Eléments administratifs

#### - Identification de l'association

Nom :

N° SIRET :

Objet :

Activités principales :

Adresse postale du siège social :

Adresse mail :

Numéro de téléphone :

Les coordonnées ci-dessus (adresse postale, mail et téléphone) sont-elles diffusables auprès du public ?  OUI     NON Si non, quelles coordonnées sont communicables :

#### - Identification du représentant de l'association (= interlocuteur avec la commune)

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse mail :

Numéro de téléphone :

#### - Composition du bureau de l'association

Président :

Vice-Président :

Secrétaire :

Secrétaire adjoint :

Trésorier :

Trésorier adjoint :

Autres membres :

## 2. Eléments financiers

Budget prévisionnel (exercice 2025-2026 ou année 2026)

Charges directes	Montant	Recettes directes	Montant
TOTAL		TOTAL	

Joindre également le bilan comptable de l'exercice 2024-2025 ou de l'année 2025

## 3. Eléments liés à l'activité de l'association (sept 2025 - août 2026)

### - Effectifs\*

Moins de 16 ans	Plus de 16 ans

\*Les adhérents à la journée seulement ne doivent pas être notés, ils ne seront pas pris en compte

### - Salariés

Nombre de salarié de l'association :

Nombre d'équivalent temps plein (ETP) :

## 4. Projets (sept 2025 - août 2026)

Voir fiche(s) projet à compléter à retourner avant le 28 janvier 2026 (compléter une fiche par projet).